

**2010/2518 - Aménagement d'un équipement d'accueil pour jeunes enfants de 55 places - ZAC de la Buire - rue Abbé Boisard - 69003 LYON - Opération n° 03 335 004 - Vote de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1 - Programme 00002 - Montant de l'opération : 1 738 000 euros TTC (valeur mars 2010) (Direction de la Construction) (BMO du 07/06/2010, p. 1360)**

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Il s'agit de l'aménagement d'un équipement d'accueil pour jeunes enfants de 55 places, ZAC de la Buire, pour un montant de 1.738.000 € et une livraison juin 2012.

Mme BRUGNERA Anne : Monsieur le Maire, chers Collègues, je tenais à intervenir au sujet de cette délibération, afin d'exprimer toute notre satisfaction quant au lancement de ce programme qui concerne le futur établissement d'accueil de jeunes enfants de la Buire.

Ce nouveau quartier qui se construit et se peuple peu à peu inaugurera son école primaire à la rentrée scolaire prochaine. Les nombreuses familles qui viennent d'y emménager attendent désormais « leur » crèche.

Celle-ci prendra place au rez-de-chaussée d'un immeuble situé rue de l'Abbé Boisard et financé par la ZAC. La Ville de Lyon réalisera quant à elle, son aménagement intérieur, ainsi que celui de son jardin extérieur de 430 m<sup>2</sup>.

Nous sommes d'autant plus satisfaits que les études préalables ont permis de dégager des mètres carrés supplémentaires, qui se traduiront concrètement par dix places d'accueil de plus. Ainsi, la future crèche de la Buire pourra accueillir 55 tout-petits. Ceci est important dans un quartier moins pourvu en structures d'accueil que d'autres. Cette nouvelle crèche devrait ouvrir ses portes en 2012. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)